

DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse de rentrée

Alain Anziani, Maire de Mérignac et Président de Bordeaux Métropole a tenu ce matin sa conférence de presse de rentrée. Il a ouvert ce point en revenant sur la manière dont la ville accompagne les habitants durant la crise sanitaire. Le Maire de Mérignac a ensuite détaillé les projets en matière d'énergie, de biodiversité ou d'alimentation qui participent à la ville durable. Dans les mois à venir plusieurs équipements structurants seront livrés : écoles, crèche, maisons des habitants. Enfin, Alain Anziani a rappelé les engagements de la Ville sur les questions de lutte contre les violences faites aux femmes.

Point d'étape sur la crise sanitaire

Centre de vaccination : plus de 100 000 vaccinations réalisées

Afin de faciliter l'accès des Mérignacais à la vaccination et de participer à l'effort national, la Ville a proposé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de mettre en place un Pôle de vaccination au Pin Galant. Ce centre est cogéré par la ville et l'armée de l'air. La commune participe en coordonnant la partie médicale et paramédicale, en fournissant le matériel médical et en mettant à disposition le Pavillon du Pin Galant. L'armée prend en charge l'accueil, la gestion des rendez-vous sur Doctolib, la logistique et le fonctionnement administratif.

Le Pôle Militaire de Vaccination a ouvert le 29 avril dernier avec une capacité initiale de 500 patients par jour, passée rapidement à 600 puis 1000 par jour à compter du 27 mai et 1400 à compter du 31 mai. Le 26 août, les 100 000 vaccinations ont été atteintes avec des capacités autour de 1600 vaccinations/jour.

A l'heure actuelle, la campagne vaccinale connaît une inflexion (500 vaccinations par jour). Des discussions sont actuellement en cours avec l'ARS et la Préfecture sur la date de fermeture de ce centre

La ville accompagne la reprise de l'activité associative

Mérignac a lancé le dispositif « Chèque rentrée assos » qui permet aux familles de bénéficier de réductions lors de leur adhésion associative. Ces chèques sont destinés aux 6 / 26 ans. Il s'agit de démocratiser l'accès aux associations culturelles, sportives et de loisirs, favoriser l'intégration sociale des enfants et des jeunes, soutenir le tissu associatif mérignacais dans un contexte de reprise compliqué. Une enveloppe de 300 000 euros est destinée à cette action. Le montant de l'aide est de 50, 70 ou 100 euros par enfant ou par jeune.

Alain Anziani a rappelé le bilan de la crise sanitaire annexé au compte administratif : 2.2M€ en 2020.

Des projets pour une ville durable

Des acquisitions foncières pour créer des îlots de fraîcheur

Trois nouveaux espaces permettront de former un triangle vert dans le quartier de Capeyron : le parc Giono, le parc Maubec et le parc Millepertuis Olympiades. L'AG de la résidence des Olympiades s'est prononcée fin juin favorablement à la cession d'une petite parcelle permettant de désenclaver la parcelle boisée d'un hectare appartenant à Incité. D'ici quelques mois, un nouveau parc public d'un hectare, entre la rue Giono et l'avenue du Truc permettra de relier à pied le futur stade nautique au centre de Capeyron. En parallèle, la Ville achète une parcelle de 2885 m² rue Maubec pour créer un square qui, au total, fera 4500 m², au cœur de Capeyron.

Ces acquisitions foncières auront lieu lors du prochain conseil municipal le 4 octobre. La Ville achète des terrains constructibles pour en faire des espaces verts. Objectif : apporter de la nature dans certains secteurs de la ville jusque-là dédiés à l'urbanisation.

Une ferme urbaine pour privilégier les circuits courts

L'agriculture urbaine est devenue un enjeu en termes d'autonomie alimentaire, de valorisation des circuits courts et tout simplement de qualité des produits que nous mangeons. La Ville a déjà accompagné l'installation de plusieurs agriculteurs à Beutre sur une parcelle de 27 hectares. C'est aujourd'hui une parcelle de 2,6 hectares que Mérignac souhaite acquérir auprès de Gironde Habitat pour établir une ferme urbaine dédiée au maraîchage à l'angle des avenues François Mitterrand et de Kaolack. Ce projet permettrait d'alimenter les crèches de la ville et créer un lieu de démonstration et d'apprentissage pour qui le souhaite autour de la permaculture.

La Maison de la Nature, un concept en cours de réflexion

La Maison de la Nature contribuera à placer les thématiques environnementales au cœur de nos réflexions quotidiennes. Lieu d'animations, d'informations et d'innovation, ce bâtiment que nous avons acquis auprès de l'Education nationale situé en lisière du parc du Château est un projet central de ce mandat. Ce bâtiment de 2200 m² est immergé dans la nature, entouré d'un espace vert de 8000 m² et doté d'une mare (coût : 2,4 M€).

On y trouvera des ateliers pédagogiques, la Maison du vélo (dès le 1^{er} trimestre 2022) mais également un restaurant et un parcours dans les arbres très ludique. Le projet permettra aussi de soutenir l'innovation environnementale en accueillant un espace de coworking.

Le réseau de chaleur en phase opérationnelle

Le projet de réseau de chaleur en énergie renouvelable « biomasse » du centre-Ville, développé par Mixener sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole, rentre en phase opérationnelle. Il a pour objectif le raccordement, des bâtiments municipaux (Hôtel de Ville, Maison des associations, Pin Galant, stade et salle multisports Robert Brettes), le futur stade nautique et plusieurs grands ensembles de bâtiments de logements. La modification des chaufferies des établissements municipaux, en vue de ce raccordement au réseau de chaleur, est programmée en 2022.

Ce système permet notamment la réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments desservis. Autre avantage : des bâtiments privés peuvent en bénéficier avec un tarif avantageux. L'Assemblée générale de la résidence du Parc de Capeyron s'est prononcée favorablement pour être raccordée à ce réseau.

Une étude d'opportunité pour un autre réseau de chaleur extra-rocade avec divers partenaires (Ministère des Armées, Aéroport, entreprises) a été lancée au deuxième semestre 2021 par Bordeaux Métropole à l'initiative de la ville.

Inventaire des arbres remarquables : des centaines de sujets protégés au PLU

La Ville a lancé au printemps une démarche de recensement du patrimoine arboré de Mérignac. Les habitants ont pu signaler les arbres qui leur paraissaient remarquables. Un prestataire d'expertise arboricole a été missionné pour déterminer ceux qu'il était absolument nécessaire de protéger. L'objectif est de protéger ces arbres au niveau du Plan Local d'Urbanisme.

L'inventaire des arbres remarquables en chiffres :

- Une centaine d'habitants a proposé des arbres à l'inventaire.
- Le prestataire a quant à lui travaillé sur un échantillon d'environ 1800 arbres identifiés, et sur lesquels un millier ont été repérés comme potentiellement intéressants.
- 500 d'entre eux ont été jugés prioritaires compte tenu de leur potentiel ou de leur accessibilité, et ont pu être expertisés.
- Une centaine d'arbres remarquables a pu être identifiée, dont plus de 35 à caractère vraiment exceptionnel.

Il sera donc proposé de protéger cette centaine d'arbres dans la prochaine modification du PLU via le dispositif « d'arbre isolé » ou d'EBC, ainsi que plusieurs centaines d'arbres supplémentaires qui seront proposés en Espaces boisés classés afin de protéger les ensembles d'arbres qui constituent un intérêt majeur (biodiversité, îlot de fraîcheur, valeur symbolique ou paysagère etc...).

Un service de location de vélo longue durée

Soucieuse d'impulser des changements dans les habitudes des Mérignacais et faciliter leur mobilité, la Ville va mettre en service une flotte de 300 vélos électriques à destination des habitants pour des locations de 3 mois, 6 mois ou un an. Des vélos cargos seront également disponibles. Une tarification sociale sera appliquée.

Une année de maturation pour de nombreux projets

Le maire de Mérignac a annoncé que plusieurs grands projets structurants seront livrés dans les mois à venir :

- Ecole Marcellin Berthelot > Livraison mars 2022 - Coût : 5,5M€
- Crèche Tom pouce > Livraison mars 2022 – Coût : 616 000€
- Maison des habitants d'Arlac > Livraison mai 2022 – Coût : 3,2M€
- Gymnase Edouard Herriot > Livraison automne 2022 - Coût : 1,7M€

En parallèle, le centre-ville poursuit sa modernisation. La ZAC centre-ville est maintenant finalisée. Les espaces publics en cœur d'îlot, ont été aménagés au printemps dernier. Au total la ZAC offre 288 logements (dont 29% de logements sociaux), 5600 m² de commerces et 428 places de stationnement. Une librairie indépendante, « Le pavé dans la marge », a pu ouvrir ses portes grâce au soutien de la Ville.

Le projet de l'îlot La Poste sur les rails

Dans le prolongement de la Médiathèque, sur l'avenue de l'Yser, la Ville de Mérignac a mené des négociations avec La Poste pour restructurer cet îlot et obtenir une cession d'une parcelle de 1500 m². Un protocole d'accord avec Poste Immo a été signé en début d'année. Cet espace accueillera du logement, des commerces et sur sa pointe, entre l'école Jules Ferry et la Médiathèque, une mini forêt urbaine (1500 m²). Le projet final sera choisi d'ici la fin de l'année. Le dépôt de PC devrait s'effectuer au 1^{er} trimestre 2022. Ainsi la forêt pourrait être plantée courant 2023.

Le Pôle Jeunesse en cours de création

Le projet du Pôle Jeunesse se poursuit. Un dialogue compétitif a été entamé auprès de trois cabinets d'architectes, jusqu'au mois de décembre la Ville va travailler à leurs côtés afin d'affiner le projet final et choisir la meilleure proposition. Le pôle jeunesse regroupera la mission locale, des logements jeunes et le secteur jeunesse de la ville (BIJ et espace jeunes). Le coût d'investissement global du Pôle Jeunesse de Mérignac s'élève à 8.2 M€ dont 1.4 M€ pour la Ville, co-financés par l'Etat, Bordeaux Métropole, le Département, la Région, la CAF.

Le projet du commissariat est lancé

Le commissariat de Mérignac situé place Charles-de-Gaulle va être entièrement réhabilité. Le groupement Demathieu & Bard a été déclaré lauréat lors du jury qui s'est tenu en février dernier. Ce projet abritera un commissariat divisionnaire (1611 m²), la Direction Zonale au Recrutement et à la Formation de la Police Nationale (DZRFPN – 1404 m²), ainsi qu'un centre de supervision urbaine pour les besoins de la police municipale. Le permis devrait accorder fin septembre, les travaux pourrait démarrer en janvier 2022. Ce nouveau commissariat, très attendu, concrétise la collaboration entre police nationale et police municipale. Montant global : 9,4M€. Le permis de construire sera déposé début 2021.

La lutte contre les violences faites aux femmes, une priorité de la Ville

Alain Anziani a souhaité revenir sur l'événement tragique qui a suscité une émotion bien au-delà de Mérignac en mai dernier : le meurtre de Chahinez Daoud en pleine rue. Le Maire de Mérignac souhaite lui rendre hommage : un arbre du souvenir sera planté près du château du Burck, lieu qu'elle aimait fréquenter.

La Ville de Mérignac s'engage depuis de nombreuses années pour l'égalité et la promotion des droits des femmes et souhaite développer aujourd'hui différents projets dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. En France une femme décède encore tous les trois jours victime d'un conjoint ce qui représente 14,5% des homicides.

Au sein du « Point Justice de Mérignac », le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) est devenu un partenaire privilégié de la Ville en matière de conseil et d'accès aux droits. L'association tient depuis plus d'un an des permanences juridiques les 1er et 3e mardis du mois à la Maison des Associations. Sur ce lieu 57 femmes ont été suivies en 2020, 31% ont abordé la question des violences.

Le nombre d'appels reçus au 3919 a triplé pendant la période de mars à juin 2020 en France (79 228 appels reçus en 2020 de mars à juin contre 23 140 sur la même période en 2019 sources FNSF). A Mérignac, une campagne de communication sur les numéros à appeler en cas d'urgence a été diffusée durant cette période et relayée dans les pharmacies volontaires de la ville.

La création d'une Maison des femmes est en projet. Ce lieu permettra aux femmes de trouver information, assistance et conseils juridiques particulièrement lorsqu'elles sont victimes de violences.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et relations presse

06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com